



Regard sur la DRM

Par le Général de corps d'armée (2s) Claude Ascensi

Parmi les nombreux enseignements tirés de la guerre du Golfe, il en est un qui a eu de profondes répercussions sur l'appareil de défense français : l'insuffisance constatée des moyens nationaux de renseignement et leur incapacité à fournir au pouvoir politique des informations fiables, objectives et directement exploitables par nos forces. De cette faiblesse découlait une profonde, sinon complète, dépendance à l'égard de nos alliés américains. Les risques liés à une telle situation n'échappèrent pas aux responsables civils et militaires de l'époque et, sous la double impulsion du ministre de la défense, Pierre Joxe, et du chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, il fut décidé la création d'un nouvel organisme de renseignement, entièrement dédié au domaine militaire.



*La guerre du Golfe (1990/1991) a mis en exergue l'insuffisance des moyens de renseignement
(Photo : operation-daguet.fr)*

Fille de cette décision, la **Direction du renseignement militaire (DRM)** a été créée par le décret n° 92-523 du 16 juin 1992. Elle est née de la fusion de plusieurs organismes qui existaient déjà : les bureaux "renseignement" de chacune des armées (terre, air et marine) et le **Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM)** chargé de fusionner les informations en provenance des bureaux d'armée, des attachés militaires et d'autres sources, ouvertes ou non. La mission du CERM était d'établir des synthèses et des notes sur les armées étrangères et les sujets d'actualité, documents qu'il diffusait aux autorités ayant à en connaître. C'est sur la base des informations détenues par le CERM que s'établissaient la planification et la conduite des opérations. L'inconvénient du système tenait à la dispersion des moyens placés sous la responsabilité de différentes autorités, à l'utilisation décentralisée de ces mêmes moyens et aux filtres intermédiaires que constituaient les différents échelons de commandement.



L'emprise militaire de la BA 110 de Creil (Photo : Ministère des armées)

A cela s'ajoutait, sur le plan technique, un retard criant en matière de moyens de recueil des informations, qu'il s'agisse de renseignement spatial (observation, écoute, détection radar), de renseignement humain (unités spécialisées de recherche sur le terrain), de renseignement électronique (écoutes terrestres, maritimes et aériennes). La création de la DRM devait permettre de combler toutes ces insuffisances avec la mise sur pied d'un service totalement interarmées disposant d'effectifs importants et de moyens techniques modernes. Qu'en est-il aujourd'hui, vingt-cinq ans après cette création ?



Forte à ce jour d'environ 1 900 personnes, militaires (des trois armées et de la DGA) et civils, la DRM devrait voir ses effectifs passer à 2 100 personnes en 2019.

Son directeur, conseiller du ministre de la défense en matière de renseignement militaire, relève directement du chef d'état-major des armées en sa qualité de chef d'un organisme interarmées.

Depuis le 7 juillet 2017, le général de corps aérien Jean-François Ferlet assure les fonctions de directeur du renseignement militaire.

(Photo : Ministère des armées)

La mission confiée à la DRM est double :

- **éclairer la prise de décision des plus hautes autorités civiles et militaires en leur donnant les renseignements nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités,**
- **au niveau stratégique, fournir au commandement les informations nécessaires à la planification et à la conduite des opérations et, au niveau tactique, permettre l'orientation ou l'adaptation de la manœuvre en actualisant les renseignements déjà obtenus sur l'adversaire.**

La DRM est articulée en un échelon de direction et trois sous-directions :

La sous-direction Recherche :

Planifie et coordonne le recueil du renseignement en s'appuyant sur ses centres spécialisés et sur les capacités de recherche des armées. Elle dispose principalement :

- du **Centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie** (CF3I), chargé de recueillir les informations d'origine image, de former les interprètes images des armées françaises et de pays de l'OTAN, et de maintenir à niveau les capacités acquises ;



Vue satellite d'une base aérienne russe, en Syrie.

(Photo : EADS Astrium Press)

- du **Centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques** (CF3E) qui oriente les capteurs d'écoute, forme les personnels des armées dans le domaine électromagnétique et exploite la production en renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) ;
- du **Centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain** (CI3RH) qui recueille et analyse le renseignement d'origine humaine (ROHM), forme les spécialistes avant leur envoi en mission et déploie ces spécialistes sur les théâtres d'opérations ;
- du **Centre de recherche et d'analyse du cyberspace** (CRAC) qui mène une recherche numérique spécialisée, effectue des recherches sur les réseaux sociaux, évalue la menace et les systèmes d'armes adverses.

Ces quatre centres spécialisés sont implantés sur la base de Creil.



En plus des moyens propres à la DRM, ils disposent des moyens de recherche spécialisés des armées : régiments de recherche du ROHM et du ROEM pour l'armée de terre, bâtiment spécialisé de recherche du ROEM pour la marine, satellites de renseignement ROEM et ROIM ainsi que deux escadrons spécialisés dans le ROEM pour l'armée de l'air.

*Parachutiste du 13ème RDP en opération.
(Photo : Armée de terre)*



Bâtiment d'expérimentations et de mesures (BEM), le Dupuy-de-Lôme armé par la Marine nationale, est mis à la disposition de la DRM. Il a été étudié et optimisé dans le but de répondre aux besoins du renseignement à partir de la mer. (Photo : Marine nationale)

En outre, la DRM met en œuvre neuf Détachements avancés de transmissions (DAT) installés en métropole et outre-mer (Guadeloupe, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Sénégal, Gabon, Djibouti et Emirats arabes unis).

La sous-direction Exploitation :

Recoupe et analyse les informations recueillies pour produire du renseignement d'intérêt militaire. Elle dispose du Centre de renseignement géospatial interarmées (CRGI) qui fusionne le renseignement issu de différents capteurs.



Exploitation du renseignement (Photo : DRM)

La sous-direction Appui :

Assure le soutien aux activités de la DRM en termes de moyens techniques et de ressources humaines. Elle pilote le Centre de formation interarmées du renseignement (CFIAR).



Installé à Strasbourg et héritier des différents centres et écoles qui l'ont précédé dans l'enseignement des langues, le CFIAR assure la formation au renseignement d'intérêt militaire, dans un cadre national ou multinational, et l'apprentissage des langues nécessaires au renseignement.

Le CFIAR est installé au quartier Stirn, à Strasbourg
(Photo : Armée de terre)

Le nombre et la qualité de ses moyens humains et techniques font de la DRM le chef de file – on dirait aujourd'hui le premier de cordée – de la fonction interarmées du renseignement. Elle participe ainsi au dispositif national du renseignement articulé autour du **coordonateur national du renseignement** (CNR) aux côtés de la DGSE, de la DRSD, de la DGSI, de la DNRED et de TRACFIN.



Le 23 mars 2017, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a présidé la célébration du 25^e anniversaire de la Direction du renseignement militaire (DRM).

Poursuivre l'effort engagé, face aux nouvelles menaces

Dans un contexte marqué par la multiplicité et la diversité des engagements, le renseignement militaire conditionne plus que jamais le succès des opérations.

La mutation entreprise depuis les années 90 a permis à la France de retrouver sa pleine autonomie en matière de renseignement d'intérêt militaire et de décider en toute connaissance de cause de ses engagements.

Encore faudrait-il que l'effort se poursuive si l'on veut que la DRM puisse faire face aux nouveaux défis qui se profilent : l'accroissement des besoins en renseignement militaire lié à la multiplication des facteurs de crises et la capacité de traiter les énormes masses d'informations à venir, désignées généralement sous l'appellation de "Big Data".

C'est à cette condition que la DRM pourra conserver son rang parmi les grands du renseignement et surtout répondre au souci prioritaire du pouvoir : assurer correctement la veille stratégique pour anticiper les crises.